

Contrat de prestation de service

Entre les soussignés :

Monsieur _____,

Né le _____ à _____, titulaire de la carte
d'identité numéro _____, délivrée à _____ le
_____, demeurant _____,

Ci-après le « **Prestataire** »

Et

La société _____,

SARL, SA, Société Civile,

Numéro RCS : _____,

Numéro Statistique : _____,

Numéro d'identification fiscale : _____,

Représentée par _____ en qualité de _____,

dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après le « **Client** »

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

1. Objet

- 1.1. Par le présent contrat (ci-après le « Contrat »), le Prestataire exécute pour le compte du Client, conformément aux règles de l'art et aux usages de sa profession, la prestation suivante (ci-après, la « Prestation » ou les « Prestations ») :

- 1.2. Toute demande de modification d'une Prestation ou d'ajout de prestations supplémentaires fera l'objet d'un avenant écrit signé par les parties.
- 1.3. Le Prestataire s'engage à exécuter les Prestations conformément aux spécifications techniques décrites à l'Annexe I - Cahier des Charges.

2. Obligations du Prestataire

- 2.1. Le Prestataire s'engage à :

- Assurer les Prestations conformément aux conditions et modalités fixées dans le présent Contrat ;
- Consacrer le temps et les ressources nécessaires à la réalisation des Prestations ;
- Faire preuve de diligence et de célérité dans l'exécution de ses obligations ;

- Mobiliser les moyens matériels adéquats et les ressources humaines compétentes pour la mise en œuvre des Prestations. A cet effet, il veillera à ce que toute personne prenant part à l'exécution des Prestations soit titulaire de la qualification et de l'expérience professionnelle requises pour l'accomplissement des tâches qui lui sont assignées.

3. Sous-traitance

- 3.1. Le Prestataire ne sera pas autorisé à sous-traiter tout ou partie des Prestations sauf accord préalable et écrit du Client.
- 3.2. Cette interdiction ne s'applique pas aux employés du Prestataire agissant sous son autorité et sa responsabilité.

4. Durée - Résiliation

- 4.1. Le présent Contrat prend effet à compter de _____.
- 4.2. L'exécution effective des Prestations débutera toutefois le _____ et se poursuivra pour _____.
- 4.3. Toutefois, en cas de manquement ou de non-exécution de l'une quelconque des obligations prévues au présent Contrat par l'une des parties, la partie lésée pourra résilier le Contrat après avoir adressé à la partie défaillante une mise en demeure écrite de s'exécuter, restée sans effet pendant un (1) mois à compter de sa réception, sans préjudice de toute demande de dommages et intérêts.

5. Lien contractuel

- 5.1. Le présent Contrat préservera l'indépendance des parties et ne générera aucun lien quelconque de subordination ou de représentation entre elles.
